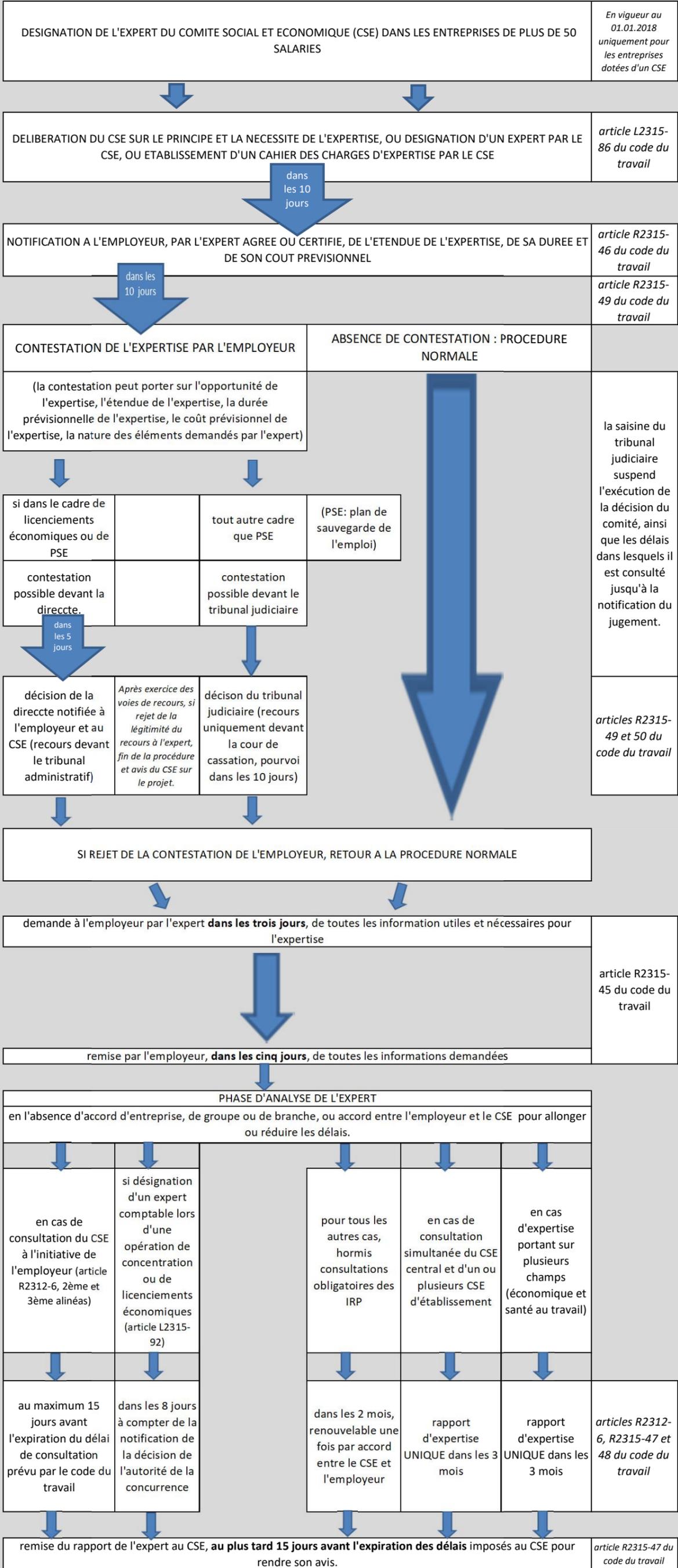
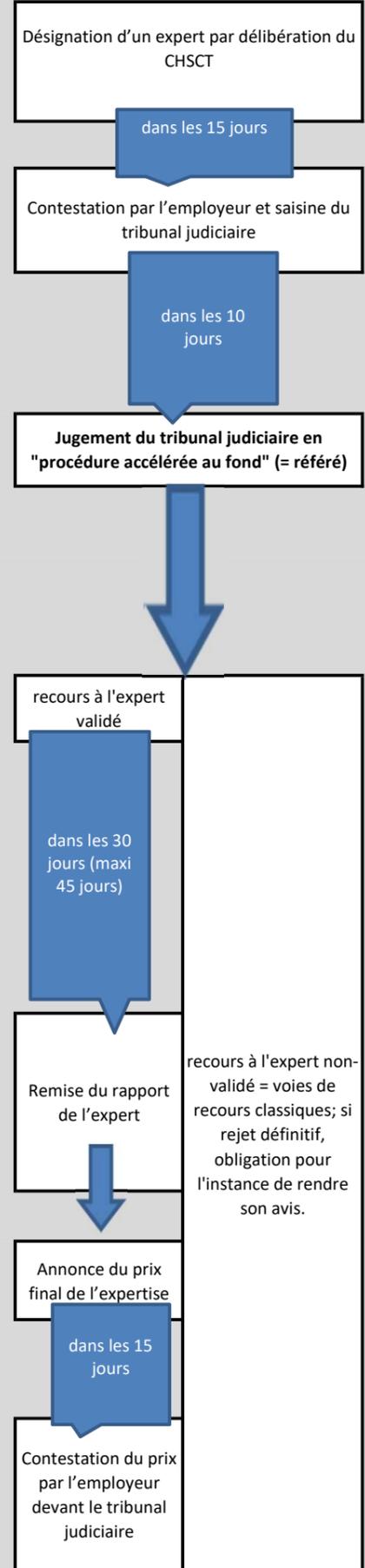


MODALITES ET DELAIS DE CONTESTATION D'UN EXPERT DESIGNE PAR LE COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE)



MODALITES ET DELAIS DE CONTESTATION D'UN EXPERT DESIGNE PAR LE COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT; secteur public, certains établissements du secteur sanitaire et social)



RECOURS A L'EXPERT HABILITE EN MATIERE DE QUALITE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI (ARTICLE L4614-12 DU CODE DU TRAVAIL)

Logigramme actualisé en janvier 2020. Attention, dans le cadre de la loi d'urgence sanitaire liée à la covid-19, le décret du 03.05.2020 a réduit temporairement, mais drastiquement, l'ensemble de ces délais.

Nathalie LEBRETON / Michaël PRIEUX inspecteurs du travail